



demande de carte de dix ans

Par **dz40**, le **08/01/2010** à **12:28**

étant titulaire d'une carte d'un an (commerçant) pendant 3 ans, cette année j'ai fait une demande de carte résident de dix ans à la préfecture de Bobigny, mais le problème c'est que j'ai envoyé ma demande depuis 5 mois et au jour d'aujourd'hui aucune réponse de leur part, je ne sais pas si quelqu'un a eu la même situation, prière de me faire part..merci bcp

Par **noura**, le **21/01/2010** à **19:31**

t'inquiète pas sur le délai c'est très long ça peut aller jusqu'à un an maximum de temps en temps essaie de demander à la préfecture l'avancement du dossier, normalement la mairie va te convoquer pour un petit formulaire à remplir au cours de la procédure, attends d'abord le courrier de la mairie.
bonne chance

Par **noura**, le **21/01/2010** à **19:31**

t'inquiète pas sur le délai c'est très long ça peut aller jusqu'à un an maximum de temps en temps essaie de demander à la préfecture l'avancement du dossier, normalement la mairie va te convoquer pour un petit formulaire à remplir au cours de la procédure, attends d'abord le courrier de la mairie.
bonne chance

Par **dz40**, le **23/01/2010** à **11:44**

je tiens à te remercier de m'avoir répondu, mais je comprends pas trop ce que t'as dit à propos du formulaire de la mairie que je dois remplir, j'ai jamais entendu de sa !! et je te signale que j'ai un statut commerçant, et j'ai beaucoup d'amis avec le même statut et qui ont eu leur carte de dix ans sans avoir reçu ce formulaire, moi le problème c'est qu'un de mes amis (même statut) a sollicité la carte de dix ans il y a 1 mois et demi et quand il a appelé la préfecture la semaine dernière lui ont répondu que sa carte de dix ans est en cours de fabrication, et en me rendant à la préfecture le monsieur m'a dit que mon dossier est en étude, et il faut attendre 6 mois, et il était très surpris quand je lui ai expliqué que mon ami a eu sa carte au bout de 1 mois et

demis ,donc voila ..

Par **karimtounsi**, le **06/04/2010** à **19:25**

Bonjour,

as-tu reçu un retour de la prefecture? j'espère que tu as eu ta carte de 10 ans....moi j'ai aussi le statut de commerçant et je vais déposer ma demande de 10 fin avril. je suis en france depuis 9 ans et j'ai 3 diplomes

le probleme que ca fait juste 2 ans que je suis avec le statut de commerçant.

j'aimerais savoir quelle sont mes chances pour avoir la carte de 10ans et quelles sont les conditions..

merci de vos reponse..

Karim

Par **DISSA-PURDY**, le **06/11/2013** à **15:14**

bonjour actuellement j'ai une carte de séjour j'aimerais faire une demande de carte de 10ans sa m'arrangerai mieux par rapport à mon travail vu que la carte de séjour temporaire sa ne les convient pas .

MERCI de votre compréhension